

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2022

COMPTE RENDU

Le premier décembre deux mille vingt-deux, les membres du Conseil municipal, convoqués par Mme la Maire le vingt-deux novembre deux mille vingt-deux, se sont réunis en séance publique, à l'Hôtel de Ville, à 20h30 sous la présidence de Mme la Maire.

Etaient présents :

Mme Hélène DE COMARMOND, Maire
Mme Sandrine CHURAQUI, M. Julien JABOUIN, Mme Caroline CARLIER, M. Mohammadou GALOKO, Mme Laetitia BOUTRAIS, M. Dominique LANOË, M. Jacques FOULON, Mme Katia TOUCHET, M. Hervé WILLAIME, Mme Christine RESCOUSSIE, M. Pierre-Yves ROBIN, Mme Zeïma YAHAYA, M. David PETIOT (arrivé 21h30 point n°5), M. Thomas KEKENBOSCH, Mme Catherine BUSSON, M. Robert ORUSCO, Mme Sylvie DARRACQ, Mme Emmanuelle MAZUET, Mme Yseline FOURTIC DUTARDE, M. David PETIOT (arrivé 21h30 point n°5), M. Georges THIMOTEE, M. Lionel JEANJEAN, M. Denis HERCULE, M. Stéphane RABUEL, Mme Fatoumata BAKILY, Mme Lucie GUILLET, Mme Angélique SUSINI, M. Sébastien TROUILLAS, M. José CAMEZ, M. Alain OSPITAL, M. Maxime MEGRET-MERGER, M. Olivier FALLOU.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Camille VIELHESCAZE à Mme Hélène DE COMARMOND, M. Samuel BESNARD à M. Pierre-Yves ROBIN, Mme Céline DI MERCURIO à Mme Caroline CARLIER, Mme Maelle BOUGLET à M. Denis HERCULE, M. Mattéo ALMOSNINO à Mme Zeïma YAHAYA, M. Pascal CASTILLON à M. Sébastien TROUILLAS, Mme Michèle ESKINAZI à M. José CAMEZ.

Absent :

M. David PETIOT (jusqu'à 21h30 point n°4).

Le quorum étant atteint, M. Hervé WILLAIME a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire, qu'il a acceptées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 octobre.

Liste des décisions de la Maire par délégation du Conseil municipal :

- rattachées au Conseil municipal du 1^{er} décembre 2022 n°22.5.1 à n°22.5.44
- Liste des marchés publics attribués par délégation du Conseil municipal

I - RESSOURCES INTERNES, CADRE DE VIE, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

Point N°1	Décision modificative n°2 au budget prévisionnel 2022 --- <i>A la majorité avec 34 voix pour, 2 voix contre de M. Pascal CASTILLON et M. Sébastien TROUILLAS et 2 abstentions de Mme Michèle ESKINAZI et M. José CAMEZ.</i>
Point N°2	Autorisation donnée à Madame la Maire d'engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2023 --- <i>A la majorité avec 34 voix pour, 2 voix contre de M. Pascal CASTILLON et M. Sébastien TROUILLAS et 2 abstentions de Mme Michèle ESKINAZI et M. José CAMEZ.</i>
Point N°3	<u>Acomptes sur subvention 2023 :</u> A – CCAS --- <i>A l'unanimité</i>

	B – AGAESCC	
DCM 22.5.48	<i>A la majorité avec 36 voix pour et 2 voix contre de M. Pascal CASTILLON et M. Sébastien TROUILLAS.</i>	---
Point N°4	Remise gracieuse de dette	
DCM 22.5.49	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°5	Rapport SIFUREP 2021	
DCM 22.5.50	<i>Prend acte</i>	---
Point N°6	Rapport SIPHEREC 2021	
DCM 22.5.51	<i>Prend acte</i>	---
Point N°7	Rapport annuel 2021 relatif aux recours administratifs préalables obligatoires (RAPO)	
DCM 22.5.52	<i>Prend acte</i>	---
Point N°8	Recensement de la population 2023 – Rémunération du personnel en charge du recensement	
DCM 22.5.53	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°9	Signature des lots de l'accord-cadre relatif à la réalisation du magazine municipal et aux prestations associées	
DCM 22.5.54	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°10	Ouverture dominicale des commerces	
DCM 22.5.55	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°11	Reversement de la Taxe d'aménagement au bénéfice de l'Etablissement public Grand-Orly Seine Bièvre	
	<i>Point supprimé</i>	---
Point N°12	Avis sur le compte rendu annuel de la collectivité locale de l'opération d'aménagement Campus Cachan pour l'exercice 2021	
DCM 22.5.56	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°13	Mise à jour des effectifs	
DCM 22.5.57	<i>A la majorité avec 32 voix pour, 2 voix contre de M. Pascal CASTILLON, M. Sébastien TROUILLAS et 5 absentions de Mme Michèle ESKINAZI, M. José CARAMEZ, M. Alain OPSITAL, M. Maxime MEGRET et M. Olivier FALLOU.</i>	---
Point N°14	Mise à jour de la délibération portant sur les avantages en nature	
DCM 22.5.58	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°15	Actualisation de la convention tripartite portant sur la période de préparation au reclassement	
DCM 22.5.59	<i>A l'unanimité</i>	---

Point N°16	Instauration de l'allocation forfaitaire de télétravail	
<i>DCM 22.5.60</i>	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°17	Mise en place de l'allocation spéciale pour les parents d'enfants handicapés	
<i>DCM 22.5.61</i>	<i>A l'unanimité</i>	---

II - AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Point N°18	Octroi de subvention 2022 à l'association de la crèche parentale jeu mais mère veille disposant d'une convention d'objectifs avec la Ville	
<i>DCM 22.5.62</i>	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°19	Soliha :	
<i>DCM 22.5.63</i>	A - Bilan 2021 de la convention d'amélioration de l'habitat	---
	<i>Prend acte</i>	
<i>DCM 22.5.64</i>	B – Signature d'une convention de partenariat avec Soliha pour l'amélioration de l'habitat en diffus	---
	<i>A l'unanimité</i>	
Point N°20	Convention territoriale globale 2022-2025 avec la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne	
<i>DCM 22.5.65</i>	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°21	Convention avec les centres sociaux-culturels relative à l'organisation de « Chantiers jeunes »	
<i>DCM 22.5.66</i>	<i>A l'unanimité</i>	---
Point N°22	Vœu relatif aux conséquences du coût de l'énergie pour les collectivités territoriales	
<i>DCM 22.5.67</i>	<i>A la majorité avec 32 voix pour et 7 abstentions de M. Pascal CASTILLON, M Sébastien TROUILLAS, Mme Michèle ESKINAZI, M. José CARAMEZ, M. Alain OSPITAL, M. Maxime MEGRET-MERGER, M. Olivier FALLOU.</i>	---

La séance est levée le 1^{er} décembre 2022 à 23h50



